

KPMG présente le bilan annuel de l'activité de l'Industrie Hôtelière Française et ses perspectives pour 2012-2013. Pour la 35ème édition de son étude « L'Industrie Hôtelière Française », KPMG a analysé les ratios d'exploitation et de gestion d'un panel de 2 700 hôtels représentant un parc hôtelier de 224 130 chambres, soit près de 37,5 % du parc hôtelier homologué français.

Bilan et perspectives pour l'Industrie Hôtelière Française

2011 : Une année exceptionnelle

2012-2013 : Vers un retournement de cycle ?

Une activité hôtelière disparate en 2012 ;

Maintien du segment affaires et reflux du segment loisirs ;

Une montée en gamme partielle du parc hôtelier.

1 - Taux moyen d'occupation

- En 2011 : une année de croissance

La reprise de l'activité amorcée en 2010 s'est accélérée en 2011 avec des taux d'occupation en hausse de 0,9 à 3 points selon la catégorie d'hôtel. Cette croissance est plus forte sur les segments moyens et hauts de gamme, dont les taux d'occupation se rapprochent des niveaux exceptionnels de 2007.

L'hôtellerie de luxe a été le moteur de cette reprise, avec +3 points en moyenne. A Paris en particulier, le segment 5 étoiles NN (Nouvelles Normes) Supérieur affiche des niveaux d'occupation plus élevés que ceux de 2007, grâce à un mix-clientèle optimisé (loisirs et affaires) et une absence de saisonnalité.

En province, l'hôtellerie présente pour la deuxième année consécutive des taux d'occupation à la hausse, tous segments confondus. Signe de la reprise, le segment « super-économique » voit enfin son taux d'occupation augmenter après trois années de stagnation (+ 0,9 point).

- Baromètre des Chaînes Hôtelières KPMG à fin août 2012 : une stabilité relative

Comme en 2011, la clientèle s'est recentrée sur des destinations européennes sécurisées ou bon marché. La France devrait continuer à bénéficier de cette situation grâce à la clientèle domestique et au retour de certaines clientèles étrangères à fort pouvoir d'achat ou des pays émergents.

A fin août 2012, les résultats pour l'hôtellerie sous enseigne sont plutôt encourageants, avec un taux moyen d'occupation cumulé de 65,2 % pour le premier semestre 2012, toutes catégories confondues (+1,2 point par rapport à août 2011). Cette progression du taux d'occupation concerne tous les segments, bien que les catégories 1 étoile et 3 étoiles NN restent stables.

Sur les huit premiers mois 2012, les prix moyens de l'hôtellerie sont quant à eux moins performants qu'en 2011, avec une baisse de -1,2 % sur la catégorie 4 étoiles NN et -0,6 % sur les établissements 2 étoiles NN. Les hôtels 1 étoile/2 étoiles et 3 étoiles NN présentent à nouveau des marges de progression favorables, avec respectivement +2 % sur le 1 étoile/2 étoiles NN et +1,7 % sur le 3 étoiles NN.

2 - Le revenu par chambre disponible (RevPAR)

- L'année 2011 : un RevPAR en forte hausse dans les catégories supérieures

Combinant un taux d'occupation en progression et un prix moyen en hausse, le RevPAR enregistre une croissance forte en 2011. Les segments luxe et haut de gamme enregistrent les plus fortes progressions avec respectivement +24 % et +21 % par rapport à 2010, en raison du repositionnement des hôtels : plus de services, plus de produits « Suites », plus de luxe...

- Perspectives 2012-2013 : retour à la réalité du marché ?

En 2012 et 2013, le niveau de prix moyen, donc de RevPAR, devrait être plus conforme à la réalité du marché, grâce au repositionnement des chaînes hôtelières et des indépendants, en lien avec la nouvelle grille de classement. Le segment 5 étoiles NN Supérieur s'étoffe, notamment avec l'offre de Palace (12 établissements sur la France sur Paris et la Côte d'Azur).

3 – Le résultat brut d'exploitation (RBE)

Pour la troisième année consécutive, les marges bénéficiaires sont à la hausse en 2011, avec toutefois de fortes disparités selon les catégories. Les segments moyens et hauts de gamme 4/5 étoiles NN sont ceux qui enregistrent la plus forte progression de leur RBE : +21 % par rapport à 2010 pour le segment 4 étoiles NN et +30 % pour le segment 5 étoiles NN Standard. L'hôtellerie économique (3 étoiles NN) connaît un maintien à un bon niveau de son RBE, tandis que le segment super-économique affiche un ratio légèrement à la baisse.

4 – Focus sectoriels

- Les collectivités territoriales : un rôle croissant dans l'économie touristique

Dans un marché touristique devenu supranational, les acteurs publics locaux se réapproprient l'économie touristique et investissent dans le développement d'équipements structurants (hôtels de caractère, palais des congrès, etc.). Les Offices de Tourisme voient leurs compétences élargies et jouent un rôle essentiel dans la commercialisation et la promotion des destinations. Les collectivités territoriales vont encore plus loin en investissant directement dans l'hébergement marchand, jusqu'alors réservé au secteur privé. Le développement de projets hôteliers au sein de bâtiments historiques illustre cette volonté politique forte.

- Les résidences : un secteur qui résiste, une offre qui se densifie

Peu déstabilisé par la crise de 2009, le secteur des résidences atteint un chiffre d'affaires hébergement de 2,9 milliards d'euros en 2011, en hausse de 7,4 % par rapport à 2010. La concentration autour de quelques grands opérateurs se poursuit et les résidences urbaines connaissent une progression de leur offre en qualité et de leur taux d'occupation en volume.

- Les villages de vacances : un produit touristique hétérogène en pleine mutation

Face à une concurrence accrue, les villages vacances appartenant au tourisme social et associatif doivent désormais investir dans la rénovation de leur parc et renforcer leur politique commerciale. De leur côté, les grands opérateurs marchands (Club Med, Belambra) repositionnent leur offre vers le haut de gamme et diversifient leur clientèle.

[l'étude](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [L'Industrie Hôtelière Française en 2012 2011 une année exceptionnelle - 2012 vers un retournement de cycle](#)